

CHANTIER III : Éléments d'une stratégie culturelle estrienne

Document de travail préparé par :

- ANGÈLE SÉGUIN, présidente des États généraux des arts et de la culture de l'Estrie
- MICHELINE ROY, vice-présidente des États Généraux des arts et de la culture de l'Estrie

Les opérations menées jusqu'à ce jour ont permis d'identifier assez clairement les enjeux prioritaires. De manière générale, les participantes et les participants des groupes de travail de la phase 2 ont mis de l'avant des enjeux qui avaient été soulevés par le milieu culturel. Les choses ne sont pas dites de la même façon, l'emphase n'est pas la même, mais les préoccupations et les situations qui sont problématiques se recourent largement.

Devant ces constats largement partagés, il est maintenant temps d'examiner ce qu'il y a lieu de faire pour avancer. Le Chantier 3 peut donc se situer dans une perspective de poser les premiers jalons d'une stratégie culturelle estrienne.

Le comité de pilotage de la démarche devant mener aux états généraux privilégie d'utiliser, à cette étape, une formule semblable à celle qui a été utilisée dans les étapes ultérieures, soit de confier à des groupes de travail des mandats spécifiques, travaux qui devraient permettre d'élaborer un certain nombre de recommandations qui pourraient être soumises au débat par la suite.

Chacun de ces groupes de travail a été constitué avec le souci de regrouper les enjeux importants des chantiers I et II identifiés par le Comité des États généraux et d'y joindre les travaux menés par Georges Comtois. La composition des groupes de travail serait adaptée à la thématique, travaillerait avec un animateur ou une animatrice, une coprésidence assumée par un représentant du milieu artistique et un représentant des autres secteurs. Tous sont issus du groupe de travail. Afin de pouvoir assurer les suivis et la documentation des travaux, il serait assisté d'un (e) chargée de projet. Un(e) chargée de projet : le ou la chargée de projet est une personne (idéalement bénévole) qui possède des intérêts de recherche ou des compétences spécifiques en lien avec les enjeux discutés et se porte volontaire pour soutenir le président et faire des travaux de recherche ou autres démarches pour alimenter les travaux du comité.

Le calendrier de travail et le nombre de rencontres pourraient varier selon la complexité du thème abordé et selon la capacité du groupe à faire avancer les travaux.

1. LE FINANCEMENT PUBLIC ET PRIVE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ESTRIE

REGROUPE PRINCIPALEMENT LES ENJEUX SUIVANTS :

CHANTIERS I

- **CRÉATION (financement de l'art, équipements culturels, production, numérique)** L'amélioration des **conditions de la pratique artistique**; ressources financières, locaux, équipements, transport, événements et circuits, les demandes de subventions difficiles, l'accès à un marché professionnel.

CHANTIERS II

- **CRÉATION + DIFFUSION** Repenser le financement public et privé des arts et de la culture en Estrie
- **CRÉATION + DIFFUSION + FORMATION + SENSIBILISATION** Identifier, soutenir, outiller et valoriser les artistes professionnels et les attraits culturels forts pour la région.

RESPONSABLE

Angèle Séguin, vice-présidente du Conseil de la culture de l'Estrie

OBJECTIF

Améliorer le niveau de financement des arts et de la culture en Estrie

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Produire un état de situation sur cette question;
2. Produire des recommandations afin d'améliorer le niveau des investissements publics en art et en culture en Estrie à la fois au plan du financement qu'à celui de la disponibilité des ressources humaines et matérielles.
3. Produire des recommandations afin d'améliorer le niveau des investissements privés en art et en culture en Estrie à la fois sur le plan du financement qu'au niveau de la disponibilité des ressources humaines et matérielles.
4. Examiner la pertinence et la faisabilité de mettre en place un fonds estrien dédié aux arts et à la culture ou encore une fondation dédiée aux arts et à la culture.

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail qui sera mis en place en vue de la préparation de la rencontre avec les bailleurs de fonds cet hiver constituera le noyau de ce comité.

- On s'assurera de la présence d'artistes, d'organismes et de travailleurs culturels de toutes les disciplines
- On s'assurera de la présence de représentants du milieu des affaires et du monde municipal et, autant que faire se peut, des représentants de bailleurs de fonds publics.

RETOMBÉES ESCOMPTEES

1. Une amélioration des conditions de pratique des artistes;
2. Une meilleure rétention des artistes en région ;
3. Un accès plus grand à la culture pour la population estrienne;
4. Des conditions plus facilitantes pour le développement, le rayonnement et l'atteinte de l'excellence des artistes intermédiaires.
5. Des conditions plus facilitantes pour le développement, le rayonnement et l'atteinte de l'excellence des artistes de la relève.

2. LA RECONNAISSANCE PAR LE MILIEU DE L'APPORT DE LA CULTURE

REGROUPE PRINCIPALEMENT LES ENJEUX SUIVANTS :

CHANTIERS I

- **SENSIBILISATION | IDENTITÉ (territoires)** La reconnaissance et la mise en valeur, par les élus, les décideurs et la population, du rôle de la culture et de la contribution des artistes dans le développement social et économique de l'Estrie, et dans le développement de la qualité de vie de ses citoyens.

CHANTIERS II

- **SENSIBILISATION | IDENTITÉ** Valoriser le rôle des arts et de la culture auprès des décideurs et de la population.
- **CRÉATION + DIFFUSION + FORMATION + SENSIBILISATION** Identifier, soutenir, outiller et valoriser les artistes professionnels et les attraits culturels forts pour la région

RESPONSABLE

Michèle Lavoie, administratrice du Conseil de la culture de l'Estrie

OBJECTIF

Développer, chez les élus, les décideurs et la population, la reconnaissance du rôle que joue la culture dans le développement d'une région aux plans économique et social de même qu'au plan de la qualité du milieu de vie et ainsi, positionner la culture comme un moyen stratégique de développement.

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Identifier le type de données et le type d'arguments susceptibles d'être efficaces auprès des groupes ciblés.
2. Soutenir et orienter un chargé de projet dans une recherche visant à documenter les données pertinentes.
3. Développer un argumentaire et élaborer des stratégies de communication efficaces visant différents groupes afin de les convaincre de l'importance de faire une large place à la culture dans leurs organisations.
4. Recommander des moyens (instances, ententes spécifiques, éléments structurants des planifications stratégiques,...) afin de développer des canaux de communication entre le milieu culturel et les autres acteurs de la société civile afin de faciliter les collaborations et la concertation, et l'élaboration de projets conjoints.

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

- Cinq artistes, organismes et travailleurs culturels de différentes disciplines;
- Deux représentants de chacun des milieux suivants : affaires, éducation, médias, monde municipal, santé et services sociaux et tourisme.

RETOMBÉES ESCOMPTEES

1. Une meilleure compréhension du rôle que joue la culture dans notre communauté ;
2. Un meilleur positionnement de la culture en Estrie;
3. Le développement d'une meilleure compréhension réciproque et d'une meilleure cohésion des différents milieux.

Note 1 : Ces travaux n'auraient pas besoin d'être terminés avant la tenue des états généraux. Ils pourraient se poursuivre par la suite, notamment dans le volet de mise en œuvre de la stratégie de communication. Toutefois, il serait intéressant que lors des États Généraux le groupe de travail puisse faire part des avancées de ses travaux.

3. UNE FORMATION A L'ARTISTIQUE POUR TOUS LES ESTRIENS

REGROUPE PRINCIPALEMENT LES ENJEUX SUIVANTS :

CHANTIERS I

- **FORMATION (rétention)** Le développement d'une **culture artistique de base** aux niveaux primaire, secondaire et collégial et universitaire
- **SENSIBILISATION | IDENTITÉ (territoires)** La **reconnaissance et la mise en valeur**, par les élus, les décideurs et la population, **du rôle de la culture et de la contribution des artistes** dans le développement social et économique de l'Estrie, et dans le développement de la qualité de vie de ses citoyens
- **DIFFUSION** Le **développement de nouveaux publics**, notamment chez les jeunes, entre autres par la mise en valeur des productions régionales auprès des citoyens de la région et de l'extérieur.

RESPONSABLES

Micheline Roy et Pierre Paquet, administrateurs du Conseil de la culture de l'Estrie

OBJECTIF

Développer une stratégie estrienne afin que tous les citoyens, notamment les jeunes soient davantage en mesure d'apprécier les arts et la culture.

Mandat du groupe de travail

1. Déterminer les principaux éléments de modes de concertation visant à développer cette stratégie.
2. S'approprier le concept de citoyenneté culturelle des jeunes et s'en inspirer, le cas échéant.

Composition du groupe de travail

- Cinq artistes, travailleurs culturels ou organismes culturels de différentes disciplines;
- Un représentant de chacune des commissions scolaires, du réseau des CPE, des écoles privées, des cégeps et des universités.
- Un représentant du MELS et un représentant du ministère de la culture
- Un représentant du monde municipal et un du monde des affaires.

Retombées escomptées

1. Le développement de nouveaux publics;
2. Le développement de l'intérêt pour les arts et la culture ;
3. Un public plus averti;
4. Des occasions pour les artistes d'être en contact avec leurs futurs publics.
5. Une fréquentation accrue des arts

4. UNE PEPINIÈRE DE SERVICES POUR LES ARTISTES

REGROUPE PRINCIPALEMENT LES ENJEUX SUIVANTS :

CHANTIERS I

- **CRÉATION (financement de l'art, équipements culturels, production, numérique)** L'amélioration des **conditions de la pratique artistique**; ressources financières, locaux, équipements, transport, événements et circuits, les demandes de subventions difficiles, l'accès à un marché professionnel.
- **FORMATION (rétention)** Les difficultés spécifiques de la relève (accès au financement de démarrage, conditions de création et de production, à la formation, au mentorat et au réseautage, à la diffusion régionale, nationale et internationale).

CHANTIERS II

- **CRÉATION + DIFFUSION + FORMATION + SENSIBILISATION** Identifier, soutenir, outiller et valoriser les artistes professionnels et les attraits culturels forts pour la région
- **CRÉATION + DIFFUSION + FORMATION** Investir le champ des technologies de l'information

RESPONSABLE

Catherine Archambault, administratrice du Conseil de la culture de l'Estrie

OBJECTIF

Mettre au service des artistes des différentes disciplines une pépinière de services à leur intention.

MANDAT DU COMITE

1. Produire des recommandations afin d'améliorer le niveau des investissements publics en art et en culture en Estrie à la fois au plan du financement qu'à celui de la disponibilité des ressources humaines et matérielles.
2. Identifier les besoins du milieu culturel et les offres disponibles en termes de locaux, d'outils technologiques ou autres et de ressources professionnelles (communication, affaires, finance,...).
3. Examiner diverses formules susceptibles de répondre à ces besoins soit à partir d'organisations existantes, soit en mettant en place des immobilisations avec des espaces collectifs.

COMPOSITION DU COMITE

- Le comité mis en place par le CCE dans le dossier [immobilisations] constituera le noyau du groupe de travail qui pourra être complété par des personnes non membres du CA

RESULTATS ESCOMPTEES

1. Une ou des immobilisations servant d'incubateur, pouvant accueillir des résidences d'artistes, toutes disciplines confondues, pour mettre en place leurs projets de création
2. Des conditions de pratiques facilitées;
3. Un développement de la pratique professionnelle en région ;
4. Une éventuelle synergie entre les artistes.

5. STRATEGIE REGIONALE DANS LE CADRE DU VIRAGE NUMERIQUE

UN ENJEU CAPITAL ET OCCULTÉ

Bien que majeur, cet enjeu n'a pas été priorisé dans le cadre des Chantiers I et II. Il incarne pourtant le véhicule qui bouleverse tant les modes de production que de consommation de l'art et de la culture depuis la fin du XXe siècle. Accélérateur d'échanges culturels, sociaux et commerciaux, le numérique transforme notre rapport aux arts et à la culture tout en l'internationalisant. Comment, face à une culture qui se déterritorialise et qui transcende les régions, reconstruire les liens entre les communautés locales et les artistes de notre région?

RESPONSABLE

Éric Desmarais, directeur général de Sporobole, centre en art actuel

OBJECTIF

Informier et sensibiliser les artistes à l'importance du virage numérique et les outiller afin qu'ils puissent se mettre à niveau, tant sur le plan des pratiques – sur le plan de l'approche, des idées, de l'innovation – que des outils.

MANDAT DU COMITE

1. Identifier le type de données et le type d'arguments susceptibles d'être efficaces auprès des groupes ciblés.
2. Établir un portrait de la situation actuelle et des initiatives récentes relatives au virage numérique.
3. Soutenir et orienter un chargé de projet dans une recherche visant à documenter les données pertinentes.
4. Développer un argumentaire et élaborer des stratégies de communication efficaces auprès du milieu artistique et culturel.
5. Identifier les besoins du milieu culturel et les ressources disponibles au plan du virage numérique.
6. Examiner diverses formules susceptibles de répondre à ces besoins soit à partir d'organisations existantes, soit en mettant en place de nouveaux projets.

COMPOSITION DU COMITE

- Cinq artistes, travailleurs culturels ou organismes culturels de différentes disciplines, dont au moins un représentant des bibliothèques
- Cinq représentants du milieu des communications ou du milieu de la recherche universitaire spécialisés dans lien entre le numérique et les communications, l'économie, l'histoire et la société ou la sociologie.

RESULTATS ESCOMPTES

1. Un contact plus régulier des artistes et des organismes culturels avec les pratiques innovantes du numérique;
2. L'accès des artistes et des organismes culturels à des ressources humaines et informationnelles facilitant le virage numérique et l'accès aux technologies;
3. L'émergence en région de nouvelles pratiques de financement, de production et de diffusion liées au virage numérique;
4. Une mise à niveau qui permette aux artistes de la région de participer à la construction de la culture tant au plan régional que national et international.

Visitez la page des États Généraux des arts et de la culture de l'Estrie pour avoir accès à d'autres documents : <http://www.cultureestrie.org/etatsgeneraux/etatsgeneraux.php>